

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE GRÂCE DIEU » en abrégé « DIVINE GRÂCE DIEU »

Siège BINGERVILLE ADJAME-MAIRIE A 100 METRES  
DE LA MAIRIE, Lot 81, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE GRÂCE DIEU » en abrégé

« DIVINE GRÂCE DIEU »

Objet :  
o Boulangerie,  
o Pâtisserie,  
o Glacier,  
o Viennoiserie,  
o Commerce général,  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
o l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,  
o l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,  
o la prise en location gérance de tous fonds de commerce,  
o la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,  
o et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE ADJAME-MAIRIE A 100 METRES  
DE LA MAIRIE, Lot 81, Ilot 76

Dirigeant(s) M BAZIE BABOU HENRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06291 du 26/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38400/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

